Banque Laurentienne Groupe Financier déclare ses résultats pour le deuxième trimestre 2019

L'information financière présentée dans le présent document est fondée sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités au 30 avril 2019 et pour la période close à cette date, et a été préparée conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Tous les montants sont présentés en dollars canadiens. La Banque Laurentienne du Canada et ses entités sont collectivement désignées sous le nom de Banque Laurentienne Groupe Financier (le « Groupe » ou la « Banque ») et offrent des produits ou services en matière de dépôt, d'investissement, de prêt, de valeurs mobilières, de fiducie et autres.

François Desjardins, président et chef de la direction, a fait les commentaires suivants sur les fait-s saillants du deuxième trimestre 2019 : « Je suis heureux d'annoncer que nous avons mené à bien les négociations d'une convention collective qui soutient la performance, l'efficacité et la croissance et qui constitue un changement stratégique pour notre entreprise à plus long terme ». M. Desjardins a ajouté : « Au cours du trimestre, la performance a continué d'être affectée par les investissements dans la transformation et les coûts liés aux relations de travail, lesquels peuvent être maintenant réduits. La direction maintient son engagement à réaliser les objectifs à moyen terme et, ultimement, à créer une valeur à long terme pour ses actionnaires ». « L'équipe a généré une croissance solide des prêts aux entreprises et accru les revenus provenant des activités de marchés des capitaux. Les groupes des activités de détail se concentrent dorénavant entièrement sur la croissance et la performance, et nos équipes sont résolument engagées à poursuivre notre mission qui est d'aider nos clients à améliorer leur santé financière ». M. Desjardins a conclu : « Banque Laurentienne Groupe Financier va de l'avant et continue de bénéficier de fonds propres et de liquidités solides et d'afficher les provisions pour pertes sur prêts les plus basses du secteur. Bien qu'il y ait encore beaucoup à faire, sa position en termes de processus et de technologies n'a jamais été aussi avantageuse ». Faits saillants du deuxième trimestre 2019 Résultat net ajusté (1) de 48,7 millions $ et résultat net comme présenté de 43,3 millions $ Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté (1) de 8,3 % et rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté de 7,3 % Ratio d'efficacité ajusté (1) de 73,5 % et ratio d'efficacité comme présenté de 76,3 % Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 9,0 % Solide qualité du crédit, les provisions pour pertes sur créances s'étant établies à 0,11 % Augmentation de 0,01$ du dividende trimestriel par action ordinaire, qui s'est établi à 0,66$ par action Nouvelle convention collective conclue avec les employés syndiqués Pour les trimestres clos les Pour les six mois clos les En millions de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité) 30 avril 2019 30 avril 2018 Variation 30 avril 2019 30 avril 2018 Variation Comme présenté Résultat net 43,3 $ 59,2 $ (27) % 83,6 $ 118,9 $ (30) % Résultat dilué par action 0,95 $ 1,34 $ (29) % 1,83 $ 2,74 $ (33) % Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires 7,3% 10,5% 6,9% 10,7% Ratio d'efficacité 76,3% 67,6% 76,3% 67,0% Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires 9,0% 8,6% Base ajustée (1) Résultat net ajusté 48,7 $ 64,6 $ (25) % 93,4 $ 127,8 $ (27) % Résultat dilué par action ajusté 1,08 $ 1,47 $ (27) % 2,06 $ 2,96 $ (30) % Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté 8,3% 11,6% 7,8% 11,5% Ratio d'efficacité ajusté 73,5% 65,1% 73,7% 64,9% (1) Certaines mesures présentées dans le présent document ne tiennent pas compte de l'effet de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement et constituent des mesures non conformes aux PCGR. Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour plus de précisions.

MONTRÉAL, 30 mai 2019 (GLOBE NEWSWIRE) -- Banque Laurentienne Groupe Financier a déclaré un résultat net de 43,3 millions $, ou un résultat dilué par action de 0,95 $, pour le deuxième trimestre 2019, comparativement à un résultat net de 59,2 millions $, ou un résultat dilué par action de 1,34 $, pour le deuxième trimestre 2018. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 7,3 % pour le deuxième trimestre 2019, par rapport à 10,5 % pour le deuxième trimestre 2018. Sur une base ajustée, le résultat net a totalisé 48,7 millions $, ou un résultat dilué par action de 1,08 $, pour le deuxième trimestre 2019, en baisse respectivement de 25 % et 27 % par rapport à un résultat net de 64,6 millions $, ou un résultat dilué par action de 1,47 $, pour le deuxième trimestre 2018. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 8,3 % pour le deuxième trimestre 2019, par rapport à 11,6 % pour la période correspondante de 2018. Les résultats

comme présentés incluaient des éléments d'ajustement tels que des charges de restructuration nettes de 3,4 millions $ pour le deuxième trimestre 2019, comme il est précisé à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR ». Le résultat net s'est établi à 83,6 millions $, ou un résultat dilué par action de 1,83 $, pour les six mois clos le 30 avril 2019, par rapport à 118,9 millions $, ou un résultat dilué par action de 2,74 $, pour les six mois clos le 30 avril 2018. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 6,9 % pour les six mois clos le 30 avril 2019, par rapport à 10,7 % pour les six mois clos le 30 avril 2018. Sur une base ajustée, le résultat net s'est établi à 93,4 millions $, ou un résultat dilué par action de 2,06 $, pour les six mois clos le 30 avril 2019, en baisse respectivement de 27 % et 30 %, par rapport à 127,8 millions $, ou un résultat dilué par action de 2,96 $, pour les six mois clos le 30 avril 2018. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 7,8 % pour les six mois clos le 30 avril 2019, par rapport à 11,5 % pour la période correspondante de 2018. Les résultats comme présentés incluaient des éléments d'ajustement qui sont décrits à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR ». Mesures non conformes aux PCGR La direction utilise à la fois les principes comptables généralement reconnus (PCGR) et des mesures non conformes aux PCGR afin d'évaluer la performance de la Banque. Les résultats préparés conformément aux PCGR sont désignés comme étant des résultats « comme présentés ». Les mesures non conformes aux PCGR présentées dans le présent document sont dites des mesures « ajustées » et ne tiennent pas compte de l'effet de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement. Les éléments d'ajustement sont liés aux plans de restructuration ainsi qu'à des regroupements d'entreprises et ont été désignés comme tels du fait que, selon la direction, ils ne reflètent pas la performance sous-jacente de ses activités. Les mesures non conformes aux PCGR permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction analyse les résultats de la Banque et d'apprécier la performance sous-jacente de ses activités et des tendances connexes. Les mesures non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Le tableau suivant présente les éléments d'ajustement et leur incidence sur les résultats comme présentés. INCIDENCE DES ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT SUR LES RÉSULTATS COMME PRÉSENTÉS Pour les trimestres clos les Pour les six mois clos les En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité) 30 avril 2019 31 janvier 2019 30 avril 2018 30 avril 2019 30 avril 2018 Incidence sur le résultat avant impôts sur le résultat Résultat avant impôts sur le résultat comme présenté 47 160$ 46 720$ 74 232$ 93 880$ 151 036$ Éléments d'ajustement, avant impôts sur le résultat Charges de restructuration (1) Indemnités de départ 2 420 1 347 — 3 767 — Autres charges de restructuration 1 020 659 1 751 1 679 2 669 3 440 2 006 1 751 5 446 2 669 Éléments liés aux regroupements d'entreprises Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis (2) 390 442 601 832 1 254 Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (3) 3 436 3 433 2 986 6 869 5 969 Autres frais liés aux regroupements d'entreprises (4) — — 1 758 — 2 357 3 826 3 875 5 345 7 701 9 580 7 266 5 881 7 096 13 147 12 249 Résultat avant impôts sur le résultat ajusté 54 426$ 52 601$ 81 328$ 107 027$ 163 285$ Incidence sur le résultat net Résultat net comme présenté 43 313$ 40 256$ 59 195$ 83 569$ 118 942$ Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat Charges de restructuration (1) Indemnités de départ 1 776 989 — 2 765 — Autres charges de restructuration 749 483 1 283 1 232 1 956 2 525 1 472 1 283 3 997 1 956 Éléments liés aux regroupements d'entreprises Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis (2) 286 325 442 611 922 Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (3) 2 602 2 600 2 418 5 202 4 296 Autres frais liés aux regroupements d'entreprises (4) — — 1 287 — 1 726 2 888 2 925 4 147 5 813 6 944 5 413 4 397 5 430 9 810 8 900 Résultat net ajusté 48 726$ 44 653$ 64 625$ 93 379$ 127 842$ Incidence sur le résultat dilué par action Résultat dilué par action comme présenté 0,95$ 0,88$ 1,34$ 1,83$ 2,74$ Éléments d'ajustement Charges de restructuration 0,06 0,03 0,03 0,09 0,05 Éléments liés aux regroupements d'entreprises 0,07 0,07 0,10 0,14 0,17 0,13 0,10 0,13 0,23 0,22 Résultat dilué par action ajusté 1,08$ 0,98$ 1,47$ 2,06$ 2,96$ (1) Les charges de restructuration découlent principalement de l'optimisation de nos activités des Services aux particuliers ainsi que de la rationalisation des fonctions administratives et du siège social. Les charges de restructuration ont trait principalement aux indemnités de départ, aux salaires, aux provisions liées à la résiliation de contrats de location, aux frais de communication et aux honoraires professionnels. Les charges de restructuration sont incluses au poste Frais autres que d'intérêt. Pour les périodes de trois et six mois closes le 30 avril 2019, les indemnités de départ sont présentées déduction faite d'un gain sur la compression des obligations au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi de 4,8 millions $ et de renversements de provisions totalisant 3,5 millions $. (2) L'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis découle d'un profit non récurrent lié à l'acquisition d'une entreprise en 2012 et est inclus au poste Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis. (3) L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions découle d'acquisitions d'entreprises effectuées en 2016 et en 2017 et est inclus au poste Frais autres que d'intérêt. (4) Les autres frais liés aux regroupements d'entreprises découlent de l'intégration d'une entreprise acquise en 2016 et sont inclus au poste Frais autres que d'intérêt. Plan stratégique Il y a trois ans, nous avons lancé un plan septennal qui visait à faire de la Banque Laurentienne une banque meilleure et différente qui

tirera profit des avancées technologiques et de la mondialisation des services bancaires et répondra mieux aux besoins de nos clients. Pour y parvenir, nous avons priorisé trois objectifs stratégiques : renforcer nos fondations, investir dans la croissance rentable et améliorer la performance financière. Nous nous efforçons de mener à bien ces objectifs stratégiques, notre but ultime étant d'améliorer la performance de la Banque et d'atteindre un niveau de rentabilité semblable à celui des autres banques canadiennes. Au deuxième trimestre 2019, nous avons continué à réaliser des progrès importants au chapitre de nos initiatives clés. Ainsi, en 2019, nous continuerons d'investir dans nos employés, nos processus et notre technologie. Mais notre principale réalisation est peut-être la conclusion d'une nouvelle convention collective pour nos activités de détail du Québec, ce qui a renforcé notre fondation et contribuera à améliorer la performance financière. Pour que nous puissions évoluer et réussir notre transformation, il importait que cette convention collective soit renouvelée. La nouvelle convention touche dorénavant uniquement certains postes existants, principalement les postes de conseillers financiers et de service à la clientèle de notre réseau de succursales de la province de Québec. De plus, la nouvelle convention fait la promotion d'une culture de performance moderne. Les conditions de travail que nous offrons sont maintenant comparables à celles qui sont offertes par nos concurrents, un facteur clé qui nous permet d'attirer de nouvelles personnes compétentes qui veulent être recrutées, évaluées et promues sur la base de leurs qualifications et de leur rendement. Les modifications à la convention, y compris l'élimination de la sécurité d'emploi, nous procurent plus de souplesse pour exercer nos activités de façon plus efficace et modulable. À la fin d'avril, nous avons notamment commencé à optimiser en interne certaines fonctions administratives, d'octroi de crédit et de recouvrement des Services aux particuliers et à conclure des ententes d'impartition pour générer des économies d'échelle. Ces mesures ont donné lieu à des charges de restructuration nettes de 3,4 millions $ au cours du trimestre. Nous ne sommes plus tenus d'engager des dépenses additionnelles en lien avec un éventuel conflit de travail, ce qui constitue une autre incidence positive immédiate. Cela signifie que nous réduisons nos liquidités pour les ramener à des niveaux normaux, que nos frais juridiques et autres frais de main-d'œuvre diminuent, et que nous réaffectons les employés à des tâches plus productives et plus prioritaires. Au cours du dernier trimestre, nous avons indiqué que, sur une base annuelle, la normalisation des liquidités permettrait d'améliorer de 7 millions $ le revenu net d'intérêt, que la réduction des frais juridiques et de main-d'œuvre retrancherait 3 millions $ aux frais autres que d'intérêt et que la diminution de l'effectif réduirait les dépenses de 15 millions $ à 20 millions $. Nous sommes sur la bonne voie pour atteindre graduellement ces objectifs au cours des neuf prochains mois. L'atteinte de ce jalon étant chose du passé, les activités de détail au Québec peuvent se consacrer entièrement à la croissance et à la performance, compte tenu de la rationalisation de notre réseau de succursales et de l'engagement de nos employés à poursuivre notre mission qui est d'aider nos clients à améliorer leur santé financière. Mise à jour sur les initiatives clés Système bancaire central Au cours du premier trimestre 2019, nous avons effectué la migration des produits restants de B2B Banque et de la plupart des prêts des Services aux entreprises vers la nouvelle plateforme, ce qui a conclu la phase 1 du programme. Comme il a été mentionné précédemment, la phase 2 visera tous les comptes et produits des Services aux particuliers, ainsi que les quelques produits restants des Services aux entreprises. Compte tenu de l'élan actuel de nos activités de détail, nous avons l'intention d'accélérer la mise en œuvre de l'initiative visant le système bancaire central en ce qui a trait aux activités en succursales. Nous prévoyons avoir achevé la mise en œuvre en décembre 2020, lorsque tous les produits auront migré de l'ancienne plateforme vers la nouvelle plateforme. Services numériques Ayant achevé la phase 1 de la mise en œuvre de notre système bancaire central en janvier, nous nous concentrons maintenant sur le dernier stade du développement de notre nouvelle offre de services bancaires numériques. Ces nouveaux services, qui devraient commencer à être offerts aux conseillers et aux courtiers indépendants à l'automne, et directement aux clients à l'échelle du Canada à la fin de l'année, devraient améliorer le financement et contribuer positivement aux résultats. Optimisation des activités des Services aux particuliers Au cours du premier semestre 2019, nous avons fusionné cinq succursales. De plus, la conversion de nos succursales de services aux particuliers à des succursales offrant uniquement des conseils devrait être réalisée progressivement d'ici la fin de 2019. Au fur et à mesure que nous simplifions les activités de détail de la Banque en succursale, nous nous approchons de notre objectif d'être une institution financière renouvelée d'ici 2022. Approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit Nous réalisons également des progrès dans le cadre de notre projet visant à adopter, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit utilisée pour déterminer les exigences de fonds propres réglementaires de la Banque. Comme notre système bancaire central, notre offre de services numériques, la croissance du bilan et les gains d'efficacité ont été au cœur de nos préoccupations, la mise en œuvre de l'approche fondée sur les notations internes avancée devrait prendre de 12 mois à 18 mois de plus. La mise en œuvre devrait avoir lieu entre la fin de 2021 et la première moitié de 2022 et nous prévoyons en tirer des bienfaits à compter de 2022. Gestion prudente Tout en nous consacrant pleinement à ces initiatives, nous faisons preuve de prudence dans la gestion des actifs de la Banque. La qualité de notre crédit demeure solide. Nous continuons aussi d'apporter des améliorations en marge des cadres de conformité et de réglementation afin de mieux gérer les risques. En outre, nous

maintenons des niveaux de liquidités et de fonds propres sains tandis que nous poursuivons notre transformation. Le redéploiement graduel des fonds propres devrait contribuer au redémarrage de la croissance rentable des prêts. Tout en tenant compte des investissements importants requis en vue de réaliser notre transformation, nous demeurons engagés à améliorer l'efficacité de la Banque. Résultats consolidés Performance financière pour le trimestre clos le 30 avril 2019 Le résultat net s'est établi à 43,3 millions $, ou un résultat dilué par action de 0,95 $, pour le deuxième trimestre 2019, comparativement à un résultat net de 59,2 millions $, ou un résultat dilué par action de 1,34 $, pour le deuxième trimestre 2018. Le résultat net ajusté a été de 48,7 millions $ pour le deuxième trimestre 2019, en baisse de 25 % par rapport à 64,6 millions $ pour le deuxième trimestre 2018, tandis que le résultat dilué par action ajusté a été de 1,08 $, en baisse de 27 % comparativement au résultat dilué par action ajusté de 1,47 $ au deuxième trimestre 2018. Revenu total Le revenu total a diminué de 20,0 millions $, ou 8 %, pour s'établir à 239,9 millions $ au deuxième trimestre 2019, comparativement à 259,9 millions $ au deuxième trimestre 2018. Le revenu net d'intérêt a diminué de 12,5 millions $, ou 7 %, pour se fixer à 164,6 millions $ au deuxième trimestre 2019, comparativement à 177,1 millions $ au deuxième trimestre 2018. La diminution s'explique essentiellement par la diminution des volumes de prêts d'un exercice à l'autre. Au cours des 18 derniers mois, nous avons repositionné notre portefeuille pour accroître davantage la proportion des prêts à rendement élevé octroyés aux entreprises afin d'optimiser la répartition des fonds propres. Parallèlement à la mise en œuvre continue de cette stratégie, nous prévoyons que les marges s'amélioreront graduellement. Toutefois, compte tenu des enjeux liés aux relations de travail, nous avons conservé un montant considérable de liquidités, ce qui s'est répercuté négativement sur les marges d'intérêt et le résultat. Comme la nouvelle convention collective a été signée à la fin de mars, nous avons commencé à réduire graduellement le niveau des liquidités, tout en continuant de faire preuve de prudence alors que nous poursuivons la mise en œuvre de notre plan de transformation. La marge nette d'intérêt s'est établie à 1,77 % au deuxième trimestre 2019, une diminution de 5 points de base par rapport à celle du deuxième trimestre 2018, en raison surtout de l'augmentation du niveau de liquidités à rendement moins élevé, comme il a été mentionné précédemment. Les autres revenus ont diminué de 7,5 millions $, ou 9 %, pour s'établir à 75,3 millions $ au deuxième trimestre 2019, par rapport aux autres revenus de 82,8 millions $ au deuxième trimestre 2018. Au deuxième trimestre 2018, les autres revenus tenaient compte d'un profit net de 5,3 millions $ tiré de la vente du portefeuille de prêts commerciaux agricoles. Les frais et commissions sur prêts et dépôts ont diminué de 2,4 millions $ par rapport au deuxième trimestre 2018, sous l'effet surtout de la baisse des frais de service sur les dépôts et les paiements alors que les clients modifient peu à peu leur comportement bancaire. Les commissions tirées de la vente de fonds communs de placement ont diminué de 1,1 million $ par rapport au deuxième trimestre 2018. Ces diminutions ont été contrebalancées par la hausse des revenus liés au marché, y compris les profits sur les valeurs mobilières et les revenus de trésorerie et de marchés financiers, lesquels ont affiché une augmentation combinée de 4,1 millions $ par rapport au deuxième trimestre 2018. Cette augmentation découlait principalement des profits plus élevés sur les stocks détenus pour les activités de courtage et, dans une moindre mesure, des profits plus importants sur les autres activités de négociation. Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis Au deuxième trimestre 2019, l'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s'est établi à 0,4 million $, par rapport à 0,6 million $ au deuxième trimestre 2018. Voir la note 3.3 des états financiers consolidés annuels 2018 pour de plus amples renseignements. Provisions pour pertes sur créances Les provisions pour pertes sur créances ont totalisé 9,2 millions $ au deuxième trimestre 2019 comparativement aux provisions de 9,5 millions $ au deuxième trimestre 2018. Au cours du trimestre, la Banque a continué à tirer parti de la conjoncture économique toujours favorable, ainsi que de la bonne qualité globale sous-jacente du crédit des portefeuilles de prêts. Frais autres que d'intérêt Les frais autres que d'intérêt se sont élevés à 183,1 millions $ au deuxième trimestre 2019, une hausse de 7,6 millions $, ou 4 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre 2018, à l'instar des frais autres que d'intérêt ajustés qui ont augmenté pour s'établir à 176,3 millions $ au deuxième trimestre 2019. Les salaires et avantages du personnel ont diminué de 1,1 million $ en comparaison de ceux du deuxième trimestre 2018, pour se fixer à 90,5 millions $ au deuxième trimestre 2019, du fait essentiellement de la baisse des salaires imputable à la réduction de l'effectif et ce, malgré la hausse de la rémunération fondée sur des actions. Les frais d'occupation de locaux et technologie ont augmenté de 2,6 millions $, ou 5 %, au deuxième trimestre 2019 par rapport à ceux du deuxième trimestre 2018, pour s'établir à 50,6 millions $, du fait principalement de la hausse des frais de technologie pour exploiter en simultané les plateformes bancaires centrales, ainsi que pour améliorer les niveaux de service et la sécurité des TI sur une base continue. La hausse de la charge d'amortissement liée à la phase 1 achevée de la mise en œuvre du système bancaire central a également contribué à l'augmentation. Le tout a été contrebalancé en partie par la baisse des charges de loyer par suite du déménagement dans le nouveau siège social à Montréal au quatrième trimestre 2018. Les autres frais autres que d'intérêt se sont élevés à 38,6 millions $ au deuxième trimestre 2019, une hausse de 6,1 millions $, ou 19 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre 2018. Cette hausse s'explique essentiellement par la hausse des charges réglementaires, y compris l'augmentation d'un exercice à l'autre des frais liés à l'assurance-dépôts, à la mise en oeuvre de nouveaux standards IFRS,

à la réglementation relative au recyclage des produits de la criminalité et à la gestion de la conformité, ainsi que par l'augmentation des honoraires professionnels et des coûts liés aux relations de travail attribuable à la nouvelle convention collective. Les charges de restructuration se sont élevées à 3,4 millions $ pour le deuxième trimestre 2019 et comprenaient essentiellement les charges liées à l'optimisation de nos activités des Services aux particuliers ainsi qu'à la rationalisation de certaines fonctions administratives et du siège social. Les charges liées aux mesures de restructuration de 11,7 millions $ pour le deuxième trimestre 2019, engagées principalement en lien avec les indemnités de départ, ont été contrebalancées en partie par un gain sur la compression des obligations au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi de 4,8 millions $ et des renversements de provisions totalisant 3,5 millions $. Aucuns frais liés aux regroupements d'entreprises n'ont été engagés au deuxième trimestre 2019, l'intégration des activités de financement d'équipement acquises en 2016 ayant été en grande partie achevée au deuxième trimestre 2018. Ratio d'efficacité Au deuxième trimestre 2019, le ratio d'efficacité ajusté s'est établi à 73,5 %, par rapport à 65,1 % au deuxième trimestre 2018. Au moment où la Banque investit dans sa transformation, ce ratio est actuellement influencé par la baisse des revenus compte tenu du niveau plus élevé des liquidités et par des charges plus élevées. Par conséquent, comme il a été mentionné précédemment, ce ratio devrait demeurer élevé au cours des prochains trimestres. L'exploitation de deux plateformes bancaires centrales et la mise en œuvre des projets de conformité et de gestion des risques liés à la réglementation susmentionnés exigent que des frais additionnels soient engagés. Le levier d'exploitation ajusté a également été négatif d'un exercice à l'autre. Nous ciblons toujours un ratio d'efficacité inférieur à 63 % en 2021, et nous continuons de viser un levier d'exploitation positif. Le ratio d'efficacité comme présenté s'est établi à 76,3 % pour le deuxième trimestre 2019, comparativement à 67,6 % pour le deuxième trimestre 2018, essentiellement pour les mêmes raisons que celles susmentionnées. Impôts sur le résultat Pour le trimestre clos le 30 avril 2019, la charge d'impôts sur le résultat a été de 3,8 millions $ et le taux d'imposition effectif, de 8,2 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle principalement de l'imposition réduite des revenus tirés des établissements à l'étranger, y compris des ajustements favorables de 1,5 million $ des activités d'assurance, et des retombées positives des investissements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables. Pour le trimestre clos le 30 avril 2018, la charge d'impôts sur le résultat avait été de 15,0 millions $ et le taux d'imposition effectif, de 20,3 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découlait des mêmes éléments que ceux mentionnés précédemment. Le taux d'imposition moins élevé pour le deuxième trimestre 2019, comparativement à celui du deuxième trimestre 2018, résulte principalement du revenu national proportionnellement inférieur. Situation financière Au 30 avril 2019, l'actif total s'élevait à 44,7 milliards $, une diminution de 1,2 milliard $ par rapport à l'actif total de 45,9 milliards $ au 31 octobre 2018. Cette diminution reflète principalement la baisse de 0,9 milliard $ des liquidités et de 0,3 milliard $ des prêts, comme il est mentionné ci-après. Liquidités Les liquidités se composent de la trésorerie, des dépôts auprès d'autres banques, des valeurs mobilières et des valeurs acquises en vertu de conventions de revente. Au 30 avril 2019, ces actifs totalisaient 9,3 milliards $, une diminution de 0,9 milliard $ par rapport au 31 octobre 2018. De façon générale, nous continuons de gérer avec prudence le niveau de liquidités tandis que nous poursuivons nos diverses initiatives. La Banque dispose de sources de financement bien diversifiées, et le niveau actuel des liquidités est suffisant pour respecter les obligations de celle-ci, dans des conditions tant normales qu'exceptionnelles. Prêts Les prêts et acceptations bancaires, déduction faite des provisions cumulatives, s'établissaient à 34,0 milliards $ au 30 avril 2019, soit une diminution de 0,3 milliard $ depuis le 31 octobre 2018. Ceci est cohérent avec la poursuite de l'optimisation de la composition de notre portefeuille visant l'amélioration de la répartition des fonds propres et du rendement de l'actif pondéré en fonction des risques. Les variations sont expliquées plus en détail par les éléments décrits ci-après. Les prêts personnels s'établissaient à 5,1 milliards $, soit une baisse de 0,3 milliard $ depuis le 31 octobre 2018, du fait principalement de la réduction continue du portefeuille de prêts à l'investissement qui reflète le comportement des consommateurs, lesquels tentent de diminuer leur endettement. Les prêts hypothécaires résidentiels s'établissaient à 16,3 milliards $ au 30 avril 2019, une baisse de 0,7 milliard $ depuis le 31 octobre 2018. Cette baisse reflète surtout une diminution graduelle de la souscription, étant donné que nous nous concentrons sur les prêts commerciaux à rendement plus élevé afin d'optimiser l'allocation entre nos produits. La diminution a été contrebalancée en partie par l'acquisition des prêts hypothécaires consentis par des tiers dans le cadre de notre programme visant à optimiser le recours aux titres adossés à des créances hypothécaires (TACH) en vertu de la Loi nationale sur l'habitation (LNH). Les prêts commerciaux et les acceptations totalisaient 12,7 milliards $ au 30 avril 2019. Au premier semestre 2019, nous avons enregistré une croissance d'environ 0,8 milliard $, ou 7 %, compte non tenu des ventes de prêts, attribuable essentiellement aux volumes de financement de stocks par l'intermédiaire de NCF et aux prêts de financement immobilier. Tel que mentionné précédemment, nous avons vendu des prêts commerciaux à rendement moins élevé totalisant 105 millions $ au début de l'exercice, ce qui a marqué la fin du réalignement de notre portefeuille de prêts commerciaux. Par conséquent, la valeur du portefeuille de prêts commerciaux a augmenté de 6 %, déduction faite des ventes de prêts, depuis le 31 octobre 2018. Autres actifs Les autres actifs sont

demeurés essentiellement inchangés par rapport au 31 octobre 2018, et totalisaient 1,4 milliard $ au 30 avril 2019. Passifs Les dépôts ont diminué de 0,9 milliard $ en comparaison du 31 octobre 2018, pour s'établir à 27,1 milliards $ au 30 avril 2019, en raison de l'optimisation de notre financement et compte tenu de la baisse de l'actif total. Les dépôts de particuliers totalisaient 20,6 milliards $ au 30 avril 2019, soit 0,4 milliard $ de moins qu'au 31 octobre 2018, en raison de la diminution des dépôts à terme obtenus par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants. Les dépôts d'entreprises et autres ont diminué de 0,5 milliard $ depuis le début de l'exercice, pour s'établir à 6,5 milliards $. Les dépôts de particuliers représentaient 76 % du total des dépôts au 30 avril 2019, par rapport à 75 % au 31 octobre 2018, et ont contribué à notre solide situation de liquidité. La dette liée aux activités de titrisation a augmenté de 0,1 milliard $ par rapport à celle au 31 octobre 2018, et s'établissait à 7,9 milliards $ au 30 avril 2019. Les nouvelles émissions liées aux prêts hypothécaires résidentiels titrisés au moyen des programmes de la SCHL et aux créances au titre des contrats de location-financement titrisées au deuxième trimestre 2019 ont été contrebalancées en partie par l'échéance des passifs liés au programme des Obligations hypothécaires du Canada ainsi que par les remboursements normaux. Capitaux propres et fonds propres réglementaires Les capitaux propres s'élevaient à 2 551,4 millions $ au 30 avril 2019, comparativement à 2 496,2 millions $ au 31 octobre 2018. Comme mentionné précédemment, l'adoption de l'IFRS 9 s'est traduite par une diminution des capitaux propres de 7,7 millions $ au 1 er novembre 2018. Cette diminution a été contrebalancée par une augmentation des capitaux propres attribuable à la contribution du résultat net, déduction faite des dividendes déclarés, une hausse du cumul des autres éléments du résultat global ainsi que l'émission d'actions ordinaires en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions. Pour de plus amples renseignements, voir l'état de la variation des capitaux propres consolidé. La valeur comptable par action ordinaire s'établissait à 53,97 $ au 30 avril 2019, comparativement à 53,72 $ au 31 octobre 2018. En date du 23 mai 2019, 42 322 371 actions ordinaires étaient en circulation. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires était de 9,0 % au 30 avril 2019 par rapport à un ratio de 9,0 % au 31 octobre 2018. Comme mentionné précédemment, l'adoption de l'IFRS 9 a donné lieu à une diminution de 4 points de base du ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires au 1 er novembre 2018. Au cours des six mois clos le 30 avril 2019, nous avons continué de gérer rigoureusement l'accroissement de l'actif de manière à réaliser un équilibre entre la maximisation de la rentabilité de la composition des produits et les expositions pondérées en fonction des risques en vue de maintenir des ratios de fonds propres robustes. Mise en garde concernant les énoncés prospectifs Dans ce document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, nous pouvons, à l'occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs incluent, notamment, des énoncés relatifs à notre plan d'affaires et à nos objectifs financiers, y compris les énoncés présentés à la rubrique « Perspectives » de notre rapport annuel 2018. Les énoncés prospectifs formulés dans ce document sont destinés à aider les lecteurs à mieux comprendre notre situation financière et les résultats de nos activités aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et pourraient ne pas être adéquats à d'autres fins. Les énoncés prospectifs sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire. Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou soient inexacts. Quoique nous soyons d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, nous ne pouvons garantir que ces attentes s'avéreront exactes. Les énoncés prospectifs sont fondés sur certaines hypothèses importantes que nous avons posées, notamment à l'égard de nos estimations et des énoncés relatifs à notre plan d'affaires et à nos objectifs financiers, y compris les énoncés présentés à la rubrique « Perspectives » de notre rapport annuel 2018. Nous déconseillons aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné qu'en raison de divers facteurs significatifs, les résultats réels pourraient différer considérablement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, les changements aux conditions des marchés des capitaux, les changements des politiques monétaire, budgétaire et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et la conjoncture économique en général, l'évolution des lois et de la réglementation, les changements à l'égard de la concurrence, les modifications apportées aux notes de crédit, la rareté des ressources humaines, l'évolution des relations de travail et l'évolution de l'environnement technologique. De plus, ces facteurs comportent notre capacité de mettre en œuvre notre plan et, notamment, la réorganisation réussie des activités des Services aux particuliers, la modernisation du système bancaire central et l'adoption de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit. Enfin, nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent des attentes exprimées, les personnes

intéressées sont priées de consulter la rubrique « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques » de notre rapport annuel 2018 et les autres documents publics déposés et disponibles sur le site www.sedar.com. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par nous ou en notre nom, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières l'exige.

Accès aux documents traitant des résultats trimestriels

Les investisseurs, les médias et autres qui le souhaitent peuvent consulter le présent communiqué sur notre site Web à l'adresse www.blcgf.ca, sous l'onglet Salle de presse, et notre rapport aux actionnaires, notre présentation aux investisseurs et les informations additionnelles sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers.

Conférence téléphonique

Banque Laurentienne Groupe Financier invite les représentants des médias et le public à participer à la conférence téléphonique qui se tiendra à 9 h, heure de l'Est, le 30 mai 2019. Le numéro de téléphone sans frais 1 888 394-8218, code 9590879, permet d'écouter cette conférence en direct, en mode écoute seulement. Une webémission sera également disponible sur le site Web du Groupe, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers. L'enregistrement de cette conférence téléphonique sera disponible en différé le 30 mai 2019, à compter de 12 h, jusqu'à 12 h, le 29 juin 2019, sur notre site Web, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers. Les documents dont il est fait mention au cours de la conférence seront disponibles sur notre site Web, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers.

Personnes-ressources

Relations avec les investisseurs Susan Cohen Directrice, Relations avec les investisseurs Bureau : 514 284-4500, poste 40452 Cellulaire : 514 970-0564 susan.cohen@blcgf.ca

Relations médias Hélène Soulard Vice-présidente adjointe, Communications Bureau : 514 284-4500, poste 40015 Cellulaire : 514 926-3295 helene.soulard@blcgf.ca

À propos de Banque Laurentienne Groupe Financier

Fondé en 1846, Banque Laurentienne Groupe Financier est un fournisseur de services financiers diversifiés dont la mission est d'aider ses clients à améliorer leur santé financière. La Banque Laurentienne du Canada et ses entités sont collectivement désignées sous le nom de Banque Laurentienne Groupe Financier (le « Groupe » ou la « Banque »). Le Groupe emploie 3 300 personnes guidées par les valeurs de proximité, de simplicité et d'honnêteté et offre à ses clients particuliers, commerciaux et institutionnels un vaste éventail de solutions et de services axés sur les conseils. Grâce à ses activités pancanadiennes et à sa présence aux États-Unis, le Groupe est un important joueur dans de nombreux segments de marché. Le Groupe gère un actif au bilan de 45 milliards $, de même que des actifs administrés de 30 milliards $.

https://presse.banquelaurentienne.ca/2019-05-30-Banque-Laurentienne-Groupe-Financier-declare-ses-resultats-pour-le-deuxieme-trimestre-2019